

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DE  
L'ASSOCIATION DES GREFFIERS DE COURS MUNICIPALES  
DU QUÉBEC, tenue le 5 octobre 2007 à 13H30, au Château Bonne  
Entente à Québec.**

**SONT PRÉSENTS:**

Sylvie Millette, St-Hyacinthe, présidente  
Luc Moranville, Mirabel, vice-président  
Jocelyne Leduc, Salaberry-de-Valleyfield, coordonnatrice  
Dianne Grenier, Boisbriand, secrétaire  
Ginette Poirier, Magog, trésorière

Mesdames et  
Messieurs:

Guyline Boucher, Beloeil  
Cécile Beudet, Blainville  
Jocelyne Savoie, Chambly  
Micheline Martin, Châteauguay  
Louise Racicot, Chibougamau  
Mélissa Dufresne, Cowansville  
Lyne Gauthier, Deux-Montagnes  
Louise Lupien, Dolbeau-Mistassini  
Diane Lamontagne, Donnacona  
Marcel Desruisseaux, Drummondville  
Marc Gohier, Gatineau  
Carmen Rivet, Gatineau  
Isabelle Graton, Granby  
Isabelle Boutin, Joliette  
Nathalie Blais, Joliette  
France Harvey, L'Assomption  
Louise Dussault, La Pocatière  
Marc Poulin, Lachute  
Carole Lemelin, Lévis  
Martyne Marmen, Lévis  
Nancy Maheu, Longueuil  
Anne-Marie Piérard, Mont-St-Hilaire  
Annie Tremblay-Gagnon, Mont-Tremblant  
Lynda Blanchette, Montmagny  
Marie-France Bissonnette, Montréal  
Chantal Hamel, M.R.C. Côte de Beaupré  
Suzanne Lévesque, M.R.C. Bellechasse  
Karine Simard, M.R.C. De L'Islet  
Andrée Laporte, M.R.C. De Lajemmerais  
Martin Beudet, M.R.C. De Lajemmerais  
Isabelle Fradette, M.R.C. De Lotbinière  
Louise Deshaies, M.R.C. De Matawinie  
Christine Denis, M.R.C. Des Collines-de-l'Outaouais  
Guyline Lampron, M.R.C. Du Val-Saint-François  
France Racicot, M.R.C. Montcalm  
Hélène Malenfant, Rimouski  
Chantale Paradis, Roberval  
Marie-Claude Themens, Rosemère

Denise Bouchard, Saguenay  
Manon Côté, St-Césaire  
Francine Gendron, St-Césaire  
Francyne Tanguay, St-Eustache  
Michèle Chabot, St-Georges  
Ginette Faubert-Ricard, St-Jean-sur-Richelieu  
Vicky Jean, St-Rémi  
Sylvie Savoie, Ste-Adèle  
Claude Laneuville, Ste-Agathe-des-Monts  
Céline Rodrigue, Ste-Marie  
Suzanne Boyer, Ste-Thérèse  
Andrée Allard, Shawinigan  
Suzanne Crevier, Sherbrooke  
Johanne Peate, Sorel-Tracy  
Marc Brochu, Terrebonne  
Annick Gilbert, Terrebonne  
Louise Panneton, Trois-Rivières

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE:**

Madame la présidente déclare l'assemblée ouverte à 13H40.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:**

Il est proposé par Madame Suzanne Boyer de Ste-Thérèse dûment appuyé par Madame Denise Bouchard de Saguenay

**ET IL EST RÉSOLU**

**QUE** l'ordre du jour de l'assemblée générale des membres de l'Association des greffiers de Cours municipales du Québec soit et est adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ.**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>er</sup> JUIN 2007:**

Il est proposé par Madame Denise Bouchard de Saguenay dûment appuyé par Madame Suzanne Boyer de Ste-Thérèse

**ET IL EST RÉSOLU**

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée générale des membres de l'Association des greffiers de Cours municipales du Québec du 1<sup>er</sup> juin 2007 soit et est, par les présentes adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ.**

**4. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES:**

L'Association souhaite la bienvenue à Mesdames Chantal Paradis de Roberval et Carmen Rivet de Gatineau.

A07-10-008

A07-10-009

A07-10-010

**5. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE:**

Les rapports de l'Association et du Symposium datés au 31 août 2007 ont été remis aux membres par courriel.

**6. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR :**

Afin de procéder à l'exercice financier 2007 de l'Association des greffiers de cours municipales du Québec :

Il est proposé par Madame Suzanne Boyer de Ste-Thérèse dûment appuyé par Madame Linda Blanchette de Montmagny

**ET IL EST RÉSOLU**

**QUE** l'Association nomme à titre de vérificateur pour l'exercice financier 2007, Monsieur Claude Girard, comptable.

**ADOPTÉ.**

**7. FORMATION 2008 :**

Les formations 2008 se tiendront le 21 mars et le 6 juin 2008. Les endroits seront déterminés ultérieurement.

**8. COMMISSION DES INSTITUTIONS ET DE LA JUSTICE :**

Madame Millette informe les membres que suite à la démission de Monsieur Jean-Paul Cardinal, Me Lucie Roussel, mairesse de La Prairie le remplace à titre de Présidente de la Commission.

**9. COMITÉ MULTIPARTITE UMQ:**

Madame Millette nous informe que le 28 septembre 2007, s'est tenue une conférence téléphonique.

Les points à l'ordre du jour étaient :

1. Rémunération des juges municipaux ; régime de retraite, Projet de Loi 58 qui concerne le Comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales ; changement de structure pour le juge en chef adjoint des cours municipales : Madame Millette nous informe que les représentants du gouvernement sont à répondre au Rapport Cimon. Pour ce qui est du régime de retraite, l'UMQ propose une compensation financière de 12% en tenant compte du 9% ajouté à la rémunération des juges suite au Rapport O'Donnell. Le gouvernement proposerait 16% et tiendrait compte du 9% ajouté par le Rapport O'Donnell et souligne que l'assurance collective ne peut pas s'appliquer aux juges à la séance. Pour ce qui est du Projet de Loi 48 concernant le changement de structure du juge en chef adjoint, il devrait être déposé.

**9. COMITÉ MULTIPARTITE UMQ(suite):**

2. Traitement des matières criminelles dans les cours municipales (Partie XXVII) ; dossiers des villes de Laval et La Prairie.
3. Frais de la SAAQ : lettre de réponse du chef de cabinet de la ministre des Transports : Pour l'année 2006, nous avons un crédit de 3.56\$ par avis de paiement d'amende. Nous demanderons à la SAAQ que le crédit soit appliqué à la prochaine facture au lieu de nous faire parvenir un chèque tel que statué par la SAAQ.
4. Représentation devant la cour municipale par des procureurs occupant une double fonction au sein de la municipalité : lettre de réponse du directeur des poursuites publiques à l'effet qu'il pourrait y avoir apparence de conflit d'intérêt.
5. Suivi des plaintes déposées au Procureur général pour demande d'emprisonnement : Le sujet fera l'objet de discussion lors de la rencontre de la Commission prévue le 19 octobre 2007 à laquelle le Ministre de la Sécurité publique et de la Justice est convié.
6. Suivi des ententes pour les constats émis sur les routes numérotées par la Sûreté du Québec.
7. Demande de rencontre avec le ministre de la Sécurité publique et de la Justice.
8. Rencontre du 19 octobre de la Commission des Institutions et de la Justice.
9. Nouvelle présidence à la Commission des Institutions et de la Justice : Démission de Monsieur Jean-Paul Cardinal comme maire de Ste-Adèle et nomination de Me Lucie F. Roussel, mairesse de La Prairie comme présidente.
10. Varia : item ajouté : mémoire de la Chambre des huissiers concernant la pose de Sabot de Denver lors de suspension de permis de conduire.

**10. ENTENTE SPÉCIFIQUE POUR LE TRAITEMENT DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS PAR LA S.Q. SUR LES ROUTES NUMÉROTÉES:**

Donnacona, Shawinigan, Sorel-Tracy, Val D'Or, MRC De Lotbinière, (Mirabel doit faire l'objet d'une décision entre Mme Louise Roy et le Directeur des poursuites criminelles et pénales) ont reçu la version finale de l'entente pour signature.

L'échéancier se déroule ainsi : d'ici novembre 2007, période d'échange entre BSA et le Ministère. Décembre 2007 et janvier 2008 : projet pilote avec Salaberry-de-Valleyfield et février 2008 : le projet se concrétise avec les autres cours.

**11. PLAINTÉ EN VERTU DE L'ARTICLE 366 DU CPP - LOI 6 :**

Monsieur Martin Beudet nous informe qu'il a fait parvenir des dossiers et qu'il est en attente de réponse.

**12. STATISTIQUES DU MINISTÈRE :**

Nous avons déposé un projet de statistiques ainsi que le Juge en chef adjoint. Le Ministère décide de maintenir le statut quo. Le Conseil d'administration étudiera ce dossier car ces statistiques doivent être revues.

**13. RAPPORT DU COMITÉ - STATISTIQUES ANNUELLES :**

Monsieur Martin Beudet prend la relève. De plus, Mesdames Jocelyne Savoie et France Racicot font partie du nouveau comité. L'Association remercie Madame Andrée Laporte.

**14. RAPPORT DU COMITÉ DES ÉLECTIONS:**

Sont élus par acclamation Monsieur Luc Moranville et Mesdames Johanne Peate et Dianne Grenier aux postes respectifs de vice-président, coordonnatrice et secrétaire.

L'Association les félicite et elle remercie Madame Jocelyne Leduc.

**15. RAPPORT DU COMITÉ DE LÉGISLATION:**

Madame Suzanne Crevier souligne que Madame Jocelyne Leduc l'a informée de problèmes avec les brefs de saisie de salaire et les brefs de saisie en main tierce quant à la signature des brefs et à la gestion des dépôts et des dates de comparution. Madame Crevier suggère de le faire puisque nous avons la compétence sur la procédure pour ensuite, se servir de ces faits et monter un dossier pour démontrer au Ministère le non sens du fait qu'une partie de l'exécution est effectuée par le greffe de la cour et l'autre partie par le BIA.

**16. RAPPORT DU COMITÉ DU SITE WEB :**

Madame Jocelyne Leduc remercie Monsieur Claude Cartier, la personne ressource dans ce dossier. Monsieur Martin Beudet se joint à Madame Leduc pour assurer le suivi du site. Ils recevront la formation donnée par Egzakt .

**17. RAPPORT DU COMITÉ DU BULLETIN :**

Madame Isabelle Fradette nous informe que le bulletin express paraîtra en décembre 2007.

A07-10-011

**18. COMITÉ DE LIAISON BARREAU – COURS MUNICIPALES:**

Monsieur Moranville nous informe qu'aucune rencontre ne s'est tenue.

**19. RAPPORT DU COMITÉ DU SYMPOSIUM:**

Monsieur Marc Poulin remercie les membres du C.A. ainsi que Mesdames Sylvie Guilbault (commandite amassée pour un montant de 12 500\$), Sylvie Savoie et Denise Bouchard et Messieurs Luc Moranville et Marc Brochu.

L'Association remercie Monsieur Marc Poulin. Monsieur Poulin nous informe que l'endroit du prochain Sympo n'est pas déterminé encore entre le Mont Tremblant, Bromont ou Rivière-du-Loup où une nouvelle cour sera implantée.

**20. CORRESPONDANCE :**

Madame Millette nous informe que Me Diane Simard a eu une très bonne rencontre avec Monsieur Maxime Dion, nouveau responsable du dossier des cours municipales au ministère de la Justice. Ultérieurement, Madame Millette le rencontrera.

**21. VARIA :**

Aucun item n'est ajouté.

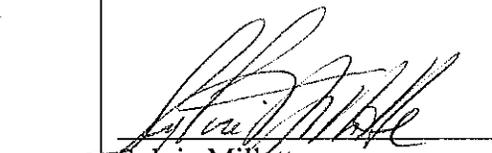
**22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

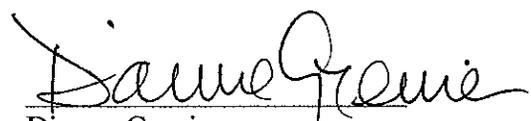
Tous les items de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Madame Micheline Martin de Châteauguay dûment appuyé par Madame Suzanne Boyer de Ste-Thérèse

**ET IL EST RÉSOLU**

**QUE** l'assemblée générale des membres de l'A.G.C.M.Q. soit et est levée à 14H45.

**ADOPTÉ.**

  
Sylvie Millette  
Présidente

  
Dianne Grenier  
Secrétaire